



# **BELGIQUE**

**Discours de  
S.E. Monsieur Karel De Gucht,  
Ministre des Affaires étrangères  
du Royaume de Belgique,  
lors de la  
63<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies**

**New York, le 27 septembre 2008**

***Vérifier au prononcé***

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
One Dag Hammarskjöld Plaza, 41<sup>st</sup> Floor, 885 Second Ave, New York, NY 10017  
Tél. 1(212) 378-6300 - Fax 1(212) 681-7618  
E-mail: [newyorkun@diplobel.be](mailto:newyorkun@diplobel.be) website <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Monsieur le Président,

La Belgique se joint aux félicitations qui vous ont été adressées à l'occasion de votre élection comme Président de cette Assemblée Générale, et vous souhaite plein succès.

Pendant l'année écoulée la communauté internationale a été confrontée à des défis sans précédent et, au moment même où nous sommes rassemblés, ici à New York, une crise de confiance majeure secoue les marchés financiers. Tous, nous redoutons ses conséquences sur l'économie mondiale. Le spectre d'une récession globale vient s'ajouter à des défis déjà lourds qui se sont manifestés ces derniers mois comme la crise alimentaire, la flambée des prix de l'énergie, le réchauffement climatique, le terrorisme et le danger de la prolifération nucléaire.

De plus, notre monde change et devient de plus en plus multipolaire. Le 8 août dernier restera très symbolique à cet égard. Le jour même où la Chine nous offrait le spectacle unique de l'ouverture des Jeux Olympiques, la Russie et la Géorgie se heurtaient dans un conflit aux répercussions dommageables pour la paix sur le continent européen. Les fondements même de l'équilibre qui s'était établi depuis les années 90, semblent être remis en question.

Les conséquences de cette situation incertaine pour les organisations internationales sont profondes. On pourrait s'imaginer que, confrontés à ces défis énormes, tous les pays du monde se réunissent pour les combattre ensemble. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas ou très peu.

Monsieur le Président,

La conviction de la Belgique est claire : c'est uniquement à travers une coopération étroite et un multilatéralisme renforcé que nous pouvons trouver une réponse aux défis.

Plus que jamais, qu'on le veuille ou non, nous sommes dans une situation de dépendance mutuelle. Les crises nous affectent tous, et les actions des uns ont un impact sur tous les autres.

Cela est particulièrement vrai pour la grave crise financière actuelle. Si on parvient à stabiliser les marchés financiers dans les prochains jours par des mesures volontaristes, cela bénéficiera non seulement aux grandes banques et à leurs employés, mais également aux entrepreneurs, consommateurs, et citoyens du monde entier, et aussi aux pays les moins développés. Ces pays sont déjà lourdement frappés par l'augmentation brutale des prix des produits agricoles et énergétiques, et sont les moins bien armés contre un resserrement des conditions de crédit.

Stabiliser les marchés est une chose, certainement nécessaire, mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue les leçons à tirer de cette crise et les mesures complémentaires à prendre à moyen et long terme afin d'éviter que le monde soit à nouveau la victime de gestions financières parfois hasardeuses et de spéculations immenses avec de l'argent emprunté.

Cette crise, on le sent bien, transcende de loin les capacités d'un seul pays, si puissant soit-il. Une meilleure réglementation des marchés financiers et l'élaboration de normes de discipline s'imposent, notamment en ce qui concerne le «short selling », les «hedge funds » et les «produits structurés ». Voilà une tâche qui ne peut se faire qu'au niveau international, en collaboration étroite entre les économies du monde.

Comprenez-moi bien : la Belgique est convaincue des avantages de la globalisation et du libre échange. Il ne faut pas oublier que grâce à cette globalisation des échanges, le monde a connu ces dernières décennies un développement remarquable et que des centaines de millions d'hommes et de femmes sont sorties de la pauvreté absolue et connaissent aujourd'hui une meilleure vie quotidienne, même si le partage des richesses reste encore trop inégal.

Les pays développés ont le devoir d'être les pionniers d'une meilleure organisation du monde financier. L'Union européenne a déjà fait des pas en ce sens, et nous nous en réjouissons. Mais il reste beaucoup à faire. Je lance ici un appel pour que nous entamions cette entreprise ensemble, avec énergie et ardeur.

Monsieur le Président,

L'émergence de nouvelles économies est un atout pour le monde. Toujours plus de pays sont déterminés à devenir des acteurs du système international. Celui-ci doit leur faire la place qu'ils méritent, comme l'a souligné la présidence française au nom de l'Union européenne lundi dernier. Il est aussi dans l'intérêt de tous de se montrer responsables.

Je voudrais souligner aujourd'hui que les puissances économiques émergentes, du Brésil à l'Inde, et de la Chine à l'Afrique du Sud, ont, plus encore que nous, et plus que jamais, besoin d'échanges à la fois ouverts et équitables pour continuer à développer leurs économies au rythme qu'elles méritent, sans pour autant déséquilibrer les fondements du commerce international. Ici aussi, il nous faut donc retrouver la volonté politique constructive nécessaire pour relancer les négociations commerciales de Doha qui ont malheureusement échoué à Genève en juillet dernier.

Nous devons tous nous montrer également des acteurs responsables pour tenter de trouver des solutions aux défis posés par la crise alimentaire, la hausse spectaculaire des prix d'énergie et pour combattre les causes et les effets du changement climatique. Ces défis auxquels nous sommes confrontés - problématiques extrêmement complexes et étroitement liées - sont les facettes d'une seule et même question qui est au cœur des préoccupations de mon pays, celle du développement durable. Aucun de nous ne pourra résoudre ces problèmes seul. Ils requièrent des solutions au niveau mondial. Dans cette optique, il est crucial que nous parvenions à conclure en décembre 2009 les négociations pour un accord mondial sur le climat, comme nous nous y sommes engagés à Bali.

Ce n'est pas non plus en nous refermant sur nous-mêmes que nous réduirons les énormes inégalités qui marquent encore le développement global. La meilleure répartition des fruits de la croissance économique est une responsabilité mondiale qui nous concerne tous. Les Objectifs de Développement du Millénaire doivent rester notre ligne directrice principale. La conférence de suivi du Consensus de Monterrey pour le Financement pour le Développement, qui aura lieu à la fin de cette année à Doha, sera un moment important. Les pays développés doivent faire davantage d'efforts et je réitère ici la ferme intention de la Belgique d'atteindre l'objectif de consacrer 0.7% du PIB à l'aide au développement dès 2010. Mais il s'agit bien d'une responsabilité commune, qui appartient en premier lieu aux gouvernements des pays concernés. C'est pourquoi la Belgique continuera à s'investir activement dans la promotion de la notion de bonne gouvernance.

A cet égard, la problématique des ressources naturelles me tient particulièrement à cœur. Il ne s'agit pas de remettre en question la souveraineté de quelque pays que ce soit. Mais la souveraineté impose aussi des responsabilités. Avant tout des responsabilités. Les ressources naturelles peuvent être un moteur majeur de développement pour sortir la population de la misère si leur exploitation se fait d'une façon transparente et bénéficie à l'économie du pays. Malheureusement, l'expérience montre que ce n'est souvent pas le cas et montre combien leur exploitation illégale nourrit les conflits. Il faut donc œuvrer pour davantage de transparence et combattre les exploitations illégales. C'est pour cette raison que la Belgique a organisé un débat à ce sujet au Conseil de Sécurité, l'an dernier, et qu'elle souhaite un large débat sur les ressources naturelles lors de la présente session de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Comme membre du Conseil de Sécurité, la Belgique a eu l'occasion d'être au cœur du système international. Ceci a renforcé notre conviction que nous ne pourrons répondre à ces grands défis que par la coopération internationale accrue et a encore raffermi notre détermination à œuvrer pour un multilatéralisme efficace. La clé de cette efficacité n'est

pas à chercher uniquement dans les structures et les mécanismes. Elle réside aussi et surtout dans notre volonté politique de les faire fonctionner et de trouver ensemble des solutions à nos problèmes communs.

Or, je constate avec regret un certain « repli sur soi », voire même un regain de « souverainisme ». Je veux ici être clair. J'ai beaucoup de respect pour la souveraineté des Etats. Cela va de soi. C'est un des principes fondamentaux sur lequel notre système international est bâti. Mais, être un Etat souverain signifie également prendre ses responsabilités dans la communauté internationale et plus encore à l'égard de sa propre population. Ce n'est pas parce qu'on est un Etat souverain qu'on peut négliger les besoins de ses citoyens en termes de développement, de sécurité, d'état de droit, de droits de l'homme. La souveraineté ne donne pas un "laissez-passer" pour un comportement incompatible avec les valeurs et engagements auxquels nous avons souscrits au sein des Nations Unies.

La souveraineté doit être une force positive et non une excuse pour ne pas prendre ses responsabilités et échapper à ses obligations internationales et humanitaires. Sinon elle devient, ce que j'appellerais un « souverainisme », un abus de la souveraineté pour s'abriter et fuir ses devoirs.

Trop souvent, l'argument du respect de la souveraineté empêche la communauté internationale d'agir au moment où une situation dans un pays se détériore sous nos yeux, entraînant la souffrance de la population, et la multiplication de violations graves des droits de l'homme. Les exemples sont bien connus et nous frappent tous. Le Myanmar, le Darfour, le Zimbabwe, l'Est du Congo : tous nous mettent devant notre « responsabilité de protéger », responsabilité que la communauté internationale est appelée à exercer au moment où un Etat souverain ne peut ou, ce qui est pire, ne veut pas l'assumer. Cela peut se faire grâce à des instruments humanitaires, à la gestion civile des crises, aux missions de maintien ou de rétablissement de la paix, ou, plus en amont, à la prévention des crises.

Dans ce contexte, je voudrais également dire un mot de la lutte contre l'impunité. La Belgique est convaincue qu'il ne peut y avoir de paix durable sans justice. Ce principe guide notre politique étrangère. Cela doit passer en premier lieu par le renforcement de l'Etat de droit et de la justice au niveau national, avant, pendant et après un conflit. Pour les crimes les plus graves, nous soutenons activement le développement du droit pénal international. Ce n'est pas le moment de laisser planer des doutes sur notre soutien actif à la Cour pénale internationale, en prônant, comme certains le font, d'autres solutions plus régionales. Ceci d'autant plus que la Cour est en train d'instruire ses premiers procès.

Monsieur le Président,

La paix et la sécurité sont la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale. C'est dans cet esprit que la Belgique a abordé, il y a près de deux ans, son mandat au Conseil de Sécurité : rechercher constamment, de manière constructive et sans dogmatisme, la meilleure manière de faire avancer les choses. Elle se félicite notamment des progrès dans la gestion des crises et de l'extension extraordinaire des opérations de maintien de la paix. Dans cette optique, elle plaide pour le renouvellement de la MONUC avec un mandat renforcé, facteur clé pour maintenir à l'Est du Congo la perspective d'un règlement du conflit et d'éviter un scénario somalien. La Belgique se félicite aussi des efforts d'organisations régionales et de leur collaboration avec les Nations Unies. Je songe par exemple à l'Union européenne aux côtés de l'ONU au Tchad et en République Centrafricaine.

Nous devons encore progresser sur la voie d'une approche intégrée et globale des conflits. A ce sujet, la création de la Commission de consolidation de la paix est une réelle avancée. C'est pourquoi la Belgique s'y est engagée, en assumant la présidence de la formation-pays pour la République centrafricaine. Des progrès importants ont pu être réalisés, mais il reste beaucoup à faire, notamment pour mieux accompagner les pays dans la phase délicate de sortie d'une crise.

Monsieur le Président,

Nous célébrons prochainement les soixante ans de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Ce sera le moment pour nous rappeler les valeurs dont elle témoigne ; valeurs que nous partageons tous, auxquelles nous avons tous souscrit et que nous devons mettre en œuvre au profit de nos citoyens et d'un plus grand bien-être dans le monde.

C'est une responsabilité qu'il convient de rappeler, d'autant plus qu'elle semble remise en question au moment où nous voilà confrontés aux défis majeurs que j'ai décrits au début de mon discours. C'est ensemble et sur base de nos valeurs communes que nous devons les assumer.

Voilà, Monsieur le Président, le vrai défi. Ce n'est pas par moins, mais par davantage de coopération internationale et de multilatéralisme que nous allons trouver les réponses.

Je vous remercie de votre attention.